

# Visite d'installation solaire thermique en élevage laitier

## Le Rheu - 13 mars 2020

Cette visite s'inscrit dans le cadre du Fonds Chaleur de l'ADEME. Ce dispositif permet le financement des projets d'énergies renouvelables thermiques tels que les installations solaires thermiques. Le GIE Elevages Bretagne et l'ALEC du Pays de Rennes accompagnent les porteurs de projets qui souhaitent développer ce type de solutions.

### Contexte du projet

Le GAEC DYNA'MILK a profité du changement du système de traite et de la construction d'un nouveau bâtiment pour y intégrer un chauffe-eau solaire. Pour cela, le GAEC a fait appel au GIE Elevages en 2018 pour la réalisation d'une note d'opportunité qui a démontré l'intérêt de ce type d'installation sur l'exploitation.

En effet, les besoins d'eau chaude sur un élevage laitier sont multiples : nettoyage de la machine à traire, nettoyage du tank à lait, abreuvement des veaux. La facture énergétique liée à la production de l'eau chaude est importante et en constante augmentation compte tenu de l'évolution du prix des énergies.

Les besoins d'eau chaude journaliers avaient été évalués à 650 litres d'eau à 80°C et l'énergie nécessaire pour chauffer ce volume d'eau chaude à près de 19 000 kWh/an, soit l'équivalent d'une facture annuelle d'environ 2 400 € dans le cas d'une installation 100 % électrique.

### Caractéristiques du projet

- ➔ Surface de capteurs solaires : 14,4 m<sup>2</sup> (6 x 2,4 m<sup>2</sup>)
- ➔ Volume du ballon de stockage : 800 litres
- ➔ Consommation d'eau journalière : 650 litres à 70°C
- ➔ Appoint électrique intégré au ballon
- ➔ Mise en service : avril 2019
- ➔ Installateur : SARL SOLAIR 3 TECH (Vitré - 35)

### Montant de l'investissement :

Capteurs solaires : 6 050 €  
Ballon de stockage : 3 430 €  
Compteurs d'énergie : 350 €  
Équipements divers : 680 €  
Main d'œuvre : 2 150 €

### Aide ADEME :

Subvention ADEME\*\* : 8 320 € (65 %)



Installation financée à hauteur de 65 % par l'ADEME

**Coût de l'installation : 12 660 € HT**

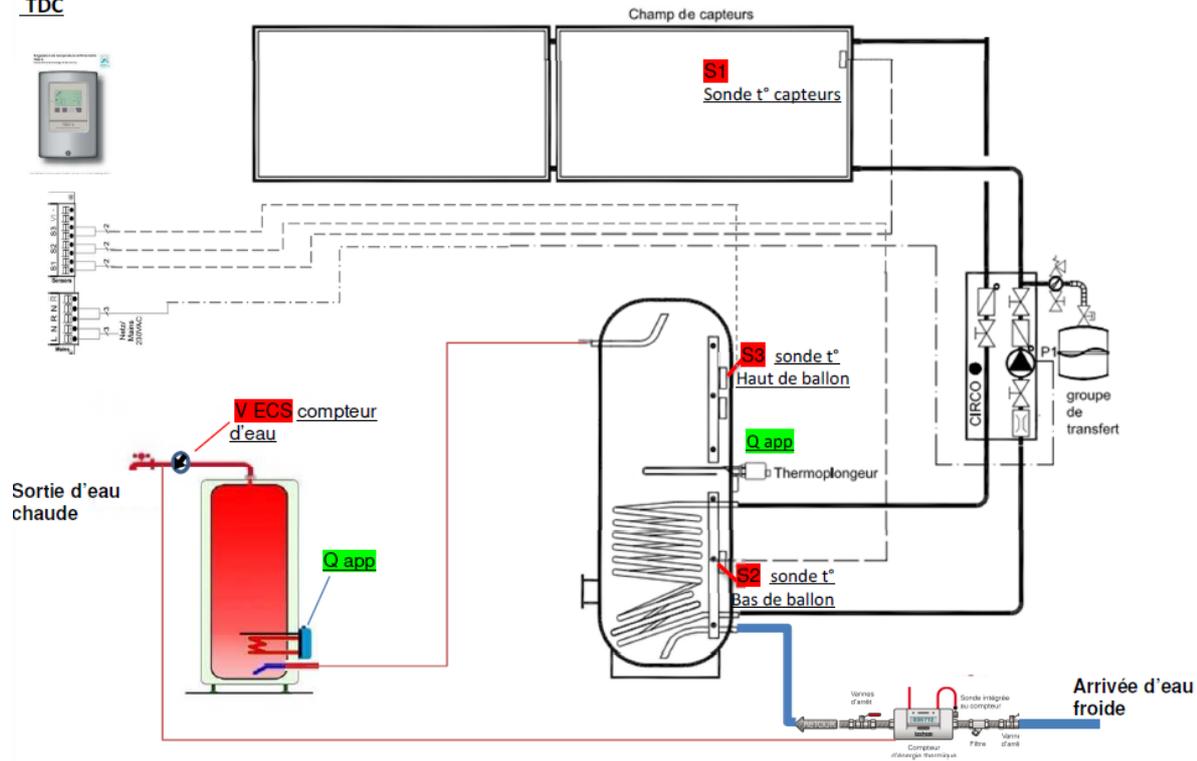
**Soit un reste à charge de 4 340 € HT**

\*\* L'aide est versée en deux temps : 80 % à la mise en service de l'installation, les 20 % restants sont versées après la première année de fonctionnement sur présentation des résultats réels.

## Schéma de principe de l'installation solaire thermique

### Régulation SOREL

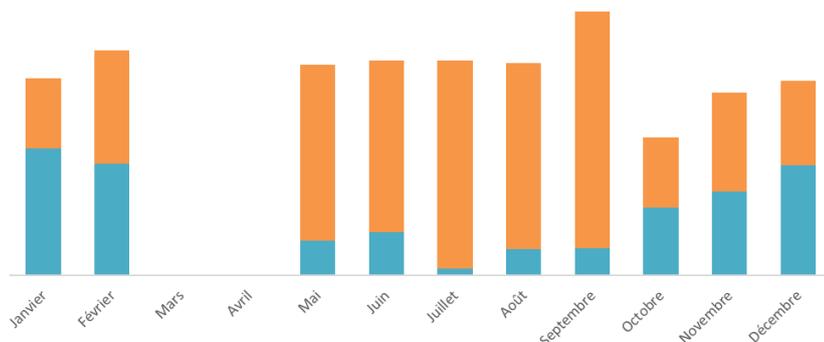
#### TDC



## Résultats sur les 10 premiers mois de fonctionnement

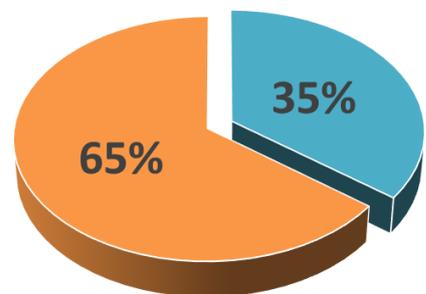
### Consommation d'énergie liée à la production d'eau chaude

■ Appoint électrique [kWh] ■ Energie solaire [kWh]



### Répartition par énergie

■ Appoint électrique [kWh] ■ Economies réalisées [kWh]



Sur les 10 premiers mois de fonctionnement, la production solaire est supérieure à celle qui avait été estimée : elle assure 65 % de la production d'eau chaude. Sur l'année, les économies d'énergie réalisée devraient être de l'ordre de 10 000 kWh, soit l'équivalent d'une économie annuelle d'environ **1300 €/an**.

## Contacts

### GIE Elevages de Bretagne

www.gie-elevages-bretagne.fr  
Joanna HERRERA – 02.23.48.29.03  
j.herrera@gie-elevages-bretagne.fr

### Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes

www.alec-rennes.org  
Fabien POTTIER ou Sylvain LABICHE – 02.99.35.23.54  
fabien.pottier@alec-rennes.org